

PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU SPORT AU BURKINA FASO : CONTRIBUTION DU COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET DES SPORTS

**ZONGO Ouambi Charles,
ILBOUDO Salfio,
OUEDRAOGO Boukaré**

- 1- *Laboratoire Dynamiques Sociales, Education, Sport, Développement Humain (LADYS-ES-DH/ Institut National de la Jeunesse, de l'Education Physique et du Sport (INJEPS/UAC)*
- 2- *Laboratoire Interdisciplinaire de Didactique des Disciplines (LABIDID) Ecole Normale Supérieure/ Koudougou Burkina Faso ocharlesz@yahoo.fr*

Résumé

Cette étude vise à retracer les actions du Comité National Olympique et des Sports Burkinabè (CNOSB) en tant qu'institution œuvrant pour le développement du sport au Burkina Faso depuis ses origines à nos jours. Ainsi, pour réaliser l'étude nous avons fait recours à une exploitation documentaire et à des entretiens semi-directifs auprès des acteurs du monde sportif burkinabè. Les résultats de l'étude montrent que malgré son évolution en dents de scie à l'aube de sa création, le CNOSB a pu impulser un développement significatif en matière de sport au Burkina Faso à travers l'appui à la création des structures fédératives, le renforcement du capital humain et la réalisation des infrastructures sportives tout cela grâce au soutien des partenaires techniques et financiers. Tous ces efforts ont contribué à porter haut l'image du pays à l'international, particulièrement le sacre de la médaille de bronze au triple saut remporté par Hugues Fabrice ZANGO au JO de 2020 à Tokyo. Malgré tous ces efforts reconnus, l'étude révèle des insuffisances dans le domaine de la gouvernance et dans la promotion des jeux et sports de tradition du terroir burkinabè. Elle suggère alors le renforcement de la culture managériale de la structure en intégrant le e-management et la prise en compte dans ses actions de développement les jeux et les sports de tradition du terroir burkinabè porteurs de valeurs endogènes.

Mots clés : *CNOSB, contribution, développement, sport, Burkinabè.*

Abstract

This study aims to trace the actions of the National Olympic and Sports Committee of Burkina Faso (CNOSB) as an institution working for the development of sport in Burkina Faso from its origins to the present day. Thus, to carry out the study, we used documentary analysis and semi-structured interviews with actors in the Burkinabè sporting world. The results of the study show that despite its ups and downs at the dawn of its creation, the CNOSB was able to stimulate significant development in terms of sport in Burkina Faso through support for the creation of federative structures, the strengthening of human capital and the construction of sports infrastructure. All these efforts have contributed to raising the country's image internationally, particularly the crowning of the bronze medal in the triple jump won by Hugues Fabrice ZANGO at the 2020 Olympic Games in Tokyo. However, the study

also reveals shortcomings in the field of governance and in the promotion of traditional games and sports from Burkina Faso. She then suggests strengthening the managerial culture of the structure by integrating e-management and taking into account traditional games and sports from the Burkinabe region that carry our endogenous values in its development actions.

Keywords: CNOSB, contribution, development, sport, Burkinabè

Introduction

Le sport moderne au Burkina Faso comme partout ailleurs dans les pays africains a fait son apparition avec la colonisation. Pour Zongo (2015 : 29) « *l'introduction et la diffusion de l'activité sportive se sont faites de façon progressive au Burkina Faso (ex Haute-Volta) à partir de l'époque coloniale lorsque les français se sont installés de manière plus ou moins définitive vers les années 1920.* » La politique nationale en matière de sport, entamée depuis les indépendances a favorisé la création de plusieurs structures sportives, allant des clubs aux fédérations nationales dans la plupart des disciplines naissantes : athlétisme, basketball, boxe, handball, football, badminton, etc.

Les fédérations qui ont été fraîchement créées se sont vite affiliées aux structures internationales en vue de profiter, non seulement de l'expérience de celles-ci, mais également des aides de ces instances internationales qui pourraient sans nul doute favoriser une éclosion rapide du sport au Burkina Faso. Defrance (2006 : 80) citant Brohm note que : « *les organisations sportives se multiplient tout au long du XXe siècle, selon plusieurs logiques : la spécialisation par disciplines sportives dont le nombre s'accroît, la hiérarchisation par niveau de compétition, la division du travail de plus en plus poussée...* »

C'est cette vision qui a amené les différentes disciplines à se réunir pour créer une structure nationale du sport dénommé (Comité national Olympique) en Haute-Volta aujourd'hui Burkina Faso à ses débuts et qui, par la suite, s'est muée en Comité National Olympique et des Sports Burkinabé (CNOSB).

Depuis lors, cette structure faîtière du sport burkinabè n'a cessé de renforcer ses relations avec les instances internationales, particulièrement le Comité International Olympique (CIO) en vue de bénéficier de l'aide au profit du développement du sport national. Dans cette optique, plusieurs actions ont été menées par le CNOSB de concert avec le ministère en charge des sports du pays. Cependant, les efforts du CNOSB sont souvent submergés par ceux de la structure étatique en charge des sports, qui subventionne chaque année la réalisation des activités des fédérations sportives et à qui, il délègue son pouvoir. Dans ce contexte de submersion, il s'avère nécessaire de se pencher sur la part contributive du CNOSB dans le développement du sport burkinabè depuis sa création à nos jours. Ainsi, cette recherche s'articule autour de trois points essentiels à savoir le cadre conceptuel qui en constitue le premier, la méthodologie le second et les résultats en troisième lieu.

1. Modèle d'analyse

La notion de contribution du CNOSB au sport burkinabè renvoie à celle de sa performance réalisée dans le domaine sportif. Dans ce contexte, plusieurs modèles et critères objectifs existent et permettent d'évaluer la performance des structures. Parmi ces modèles, notre choix s'est porté sur celle de l'analyse de la performance d'une organisation telle que présentée par Bayle et Madella (2002). Pour ces auteurs, la performance est une combinaison entre l'efficacité et l'efficience. L'efficacité étant définie par les auteurs comme la capacité d'une organisation à atteindre ses buts, sans oublier de faire une comparaison entre les outils/ressources utilisées et les résultats obtenus par l'organisation en question. Parallèlement et en rapport avec ces deux critères que sont l'efficience et l'efficacité, elle peut s'évaluer à trois niveaux que sont : la performance de succès, la performance de résultat et la performance de l'action. C'est ce que résumait Bayle et Madella comme étant « *la capacité d'une organisation à acquérir et transformer adéquatement ses ressources humaines, financières et physiques pour réaliser ses objectifs* ». Trois aspects importants sont mis en avant par ces auteurs : (les ressources humaines, financières et physiques). C'est sur ces trois ressources que l'organisation se doit d'être performante. Dans le monde sportif, le mot « *performance* » est associé inévitablement à la prestation sportive d'un athlète. Chacun peut juger son niveau de réussite dans sa discipline sportive. Les victoires et les médailles sont autant d'indicateurs permettant de s'en faire une opinion (Winand, 2009). Ainsi, les organisations sportives à but non lucratif poursuivent différents objectifs non financiers en lien avec leurs missions sportives impliquant une gestion de la performance spécifique par rapport aux entreprises orientées vers le profit.

En rapport avec notre étude, cet aspect de l'analyse consiste à faire retracer l'historique du CNOSB, faire ressortir ses projets et programmes réalisés ainsi que les insuffisances qu'elle présente.

2. Méthodologie

Il s'agit d'une étude qualitative de type analytique. Elle a été réalisée auprès des acteurs du système sportif Burkinabè que sont les membres du CNOSB actuel, ses anciens dirigeants, des membres des fédérations et des athlètes qui ont bénéficié de l'action du CNOSB. La méthode non probabiliste et la technique à choix raisonné ont été utilisées pour le choix des personnes devant faire partie de notre étude. La taille de l'échantillon s'élève à 30 personnes dont dix (10) membres du CNOSB, dix (10) membres des fédérations affiliées au CNOSB, cinq (05) membres des fédérations non affiliées au CNOSB et cinq (05) athlètes.

Pour atteindre nos objectifs dans le cadre de la recherche, nos investigations se sont faites sur la base de l'exploitation documentaire et des entretiens semi-directifs auprès de cette population susmentionnée. L'exploitation documentaire a consisté à faire le point analytique sur les programmes et rapports d'activités de la structure, les statuts et règlement intérieur ainsi

que les textes qui encadrent le sport au niveau national et international. L'outil utilisé dans la collecte des données de cette méthode d'enquête a été la fiche d'exploitation documentaire. Cette revue documentaire nous a permis également d'avoir un aperçu sur les divers projets et programmes réalisés par le CNOSB depuis sa création à nos jours. Nous avons utilisé le guide d'entretien pour collecter les données à partir d'entretiens semi-directifs. Ils ont été caractérisés par des échanges entre intervieweur et interviewés à partir d'une consigne de l'intervieweur.

Le traitement des données a été fait à partir d'une analyse thématique. De manière concrète, les discours issus de nos entretiens ont été entièrement retranscrits et réorganisés suivant les différents centres d'intérêts avant d'être analysés. La mise en œuvre de cette approche méthodologique a permis d'aboutir à un certain nombre de résultats.

3. Résultats et discussion

3.1- Historique du CNOSB

L'ancêtre de l'actuel CNOSB fut un Comité provisoire créé en 1965 et qui veillait aux respects des valeurs olympiques et au meilleur épanouissement des disciplines sportives au Burkina Faso. Le premier dirigeant de ce comité provisoire fut Raoul Gabriel TRAORE, un candidat issu de la fédération burkinabè de handball qui a effectué un mandat de quatre ans. C'est finalement en 1969 que le Comité national olympique vit le jour sous sa forme actuelle à travers des élections qui porteront à la tête de la structure son premier président en la personne de Toumani TRIANDE alors président de la fédération burkinabè de boxe (Zongo 2015 : 59).

Le CNOSB a pour missions essentielles d'organiser, de développer, de promouvoir la pratique sportive et de protéger le Mouvement Olympique (MO) sur toute l'étendue du territoire national. Pour remplir ses missions, le CNOSB peut coopérer avec les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux. Il ne peut en aucun cas s'associer à une activité quelconque qui serait en contradiction avec la Charte olympique.

Le rôle du CNOSB est de :

- propager les principes fondamentaux de l'olympisme ;
- appliquer et faire respecter les règles et l'esprit de la Charte Olympique ;
- planifier et coordonner les actions des fédérations nationales et des organes dans la limite de leur autonomie ;
- veiller, en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales à l'élaboration d'un plan de développement sportif, qui traduit en termes de programmes opérationnels, la pratique du sport de masse devant nécessairement déboucher sur celle du sport d'élite ;
- développer et soutenir l'exercice de la médecine du sport, auxiliaire indispensable au sport ;
- favoriser la promotion sur le plan national, des disciplines sportives dites « traditionnelles » ;

- contribuer à l'épanouissement du sport féminin ;
- participer concrètement à l'implantation des infrastructures sportives au niveau national ;
- rechercher tous les moyens financiers et matériels susceptibles d'assurer le développement harmonieux du sport au Burkina Faso ;
- organiser et conduire des stages de formation et de recyclage à l'intention des athlètes de haut niveau, des entraîneurs, des arbitres et des dirigeants sportifs ;
- traiter de toutes les questions relatives à l'amateurisme, à la promotion du mouvement olympique, à la préparation du Burkina Faso aux jeux olympiques et africains, aux compétitions sportives régionales, continentales et mondiales patronnées par le CIO ;
- agir contre toute forme de discrimination et de violence dans le sport ;
- lutter contre l'usage de substances et procédés interdits par le CIO ou les fédérations internationales ;
- œuvrer pour maintenir des relations d'harmonie et de coopération avec les organismes gouvernementaux. Toutefois, le CNOSB doit préserver son autonomie et résister à toutes les pressions d'ordre politique, religieux ou économique qui peuvent l'empêcher de se conformer la Charte Olympique ;
- veiller à la création d'institutions ou de centres qui se consacrent à l'éducation, au sport et à la culture en relation avec le mouvement olympique ;
- instituer des récompenses et des distinctions honorifiques en faveur des groupements et dirigeants sportifs, encadreurs et pratiquants sportifs méritants ;
- contribuer à la diffusion de l'olympisme dans les programmes d'enseignement de l'éducation physique et du sport dans les établissements scolaires et universitaires ;
- veiller à la création d'institutions qui se consacrent à l'éducation olympique, notamment à la création des académies nationales olympiques, des musées olympiques et des programmes culturels en relation avec le mouvement olympique.

De sa création à nos jours, plusieurs présidents issus de diverses disciplines se sont succédé à la tête de la structure. Voici en substance les présidents qui se sont succédé à la tête du CNOSB:

- 1965- 1969 : Gabriel Raoul TRAORE (issu du Handball)
- 1969- 1972 : Toumani TRIANDE (issu de la Boxe)
- 1972-1979 : période vacante
- 1979- 1982 : Bobo Adrien TAPSOBA (issu du Football)
- 1982- 1983 : Colonel Félix TIENTARABOUM (issu du Football)
- 1983- 1984: Capitaine Aboubacary OUATTARA (issu du Volley-ball)
- 1984- 1989 : Mahama NACRO (issu du Handball)
- 1989- 1993 : Général Baba SY (issu de l'Athlétisme)
- 1993- 1997 : Gabriel ZAONGHO (issu du Cyclisme)
- 1997- 2001 : Issaka SAWADOGO (issu du Volley-ball)
- 2001- 2004: Colonel K. Pascal SAWADOGO (issu de l'Athlétisme)
- 2005- 2012: Jean Pascal KINDA (issu du Viet vo dao)

➤ 2012 - : Jean Sigapinda YAMEOGO (issu du Handball).

Le CNOSB a eu au cours de son parcours des soubresauts qui ont participé à affaiblir ou à ralentir sa marche vers la promotion et le développement du sport au Burkina Faso. A titre d'exemple, en 1980, suite à la dissolution des fédérations sportives par le Comité Militaire de Redressement pour le Progrès National (CMRPN) du Colonel Saye ZERBO, le Comité International Olympique (CIO) avait à l'époque suspendu le Burkina Faso au niveau de toutes les instances sportives sur le plan mondial. Cette situation a freiné un tant soit peu l'évolution du sport dans notre pays du fait que les subventions du CIO ont été suspendues.

Après avoir dissout les structures fédérales, le CMRPN, par décret n°81-531/PRES/CMRPN/JSA du 20 Novembre 1981, réorganisait les structures au niveau des circonscriptions administratives et au niveau national les structures chargées de l'organisation, de l'animation et de la promotion des activités sportives. Pour sa mise en application, un séminaire national fut organisé sur l'éducation physique et les sports en Août 1981 en vue de baliser la pratique du sport dans le pays. Les conclusions de ce séminaire recommandaient une politique sportive de masse visant à aboutir à un sport d'élite à travers une sélection rigoureuse des meilleurs sportifs pour le sport de haut niveau. Aussi, pour favoriser la promotion et le développement de l'éducation physique et du sport en vue d'une meilleure pratique, il a été recommandé la création de structures d'accompagnement à savoir : un Office national des sports, une Commission médicale et une Structure de presse sportive. Suite à cela, des Comités provisoires furent créés et la structure suprême du sport pris la dénomination de « *Conseil National Olympique et du Sport* » entre 1981 et 1988.

L'avènement du Comité National de la Révolution (CNR) du Capitaine Thomas Sankara a vu également la dissolution des structures fédérales et par voie de conséquence le Comité National Olympique. Ce n'est qu'en 1988 que le Front Populaire (FP) qui a renversé le CNR va réhabiliter et réorganiser les associations sportives à travers la Zatu n°AN-V-0010/FP/PRES du 13 Avril 1988, portant développement de l'Education Physique et du Sport au Burkina Faso. (Zongo 2015 : 61)

La participation de la Haute-Volta, actuel Burkina Faso aux Jeux Olympiques remonte à 1972 aux JO de Munich en République Démocratique Allemande. Pour cette première participation, le pays avait dans sa délégation deux athlètes. Malheureusement, un seul prendra part aux Jeux. Il s'agit du jeune maître d'EPS André BICABA dont le record au 100m tournait autour de 10". La présence du Burkina Faso à ce rendez-vous mondial du sport a permis au pays de participer à la grande messe du sport, non pas à la recherche d'une quelconque médaille, mais pour respecter le crédo du Baron Pierre de Coubertin, le père des Jeux Olympiques modernes qui invitait toutes les nations à y participer car, pour lui « *l'essentiel est de participer* ». Depuis cette date historique, des athlètes Burkinabè sont engagés régulièrement aux JO sans jamais glaner la moindre médaille. Ce n'est qu'aux Jeux de Tokyo 2020 que Hugues Fabrice Zango, recordman mondial du triple saut en salle avec 18,07 m, donna au pays sa première médaille olympique en se classant troisième mondiale derrière le portugais P. Pichardo et le chinois Y. Zhu., avec

un bon de 17,47 m. Marthe Yasmine Koala qui donnait également espoir au 100m Haies et à l'Heptathlon s'est retrouvée blessée et abandonnera la compétition.

Tout compte fait, l'histoire retiendra que le Burkina Faso fait partie désormais de la short liste des pays détenteur de médaille olympique. L'espoir à ce niveau est toujours permis car, jour après jour, des hommes et des femmes, entraîneurs, dirigeants comme athlètes sont engagés résolument pour engranger davantage des médailles olympiques grâce au soutien du pays et du CIO. Mais comme l'a si bien dit Attali (2004 :48) :

le sport se transforme de plus en plus en spectacle ; seul le résultat immédiat, tangible, mathématique compte. La course aux records captifs, mobilise l'attention des jeunes et des moins jeunes, des riches et des pauvres. Tout est bon pour gagner. L'initiative privée s'empare progressivement du sport pour le transformer en opium des peuples et en produit mercantile.

Ce qui est malheureusement un projet contraire au credo du Barron Pierre de Coubertin.

3.2. Les projets et programmes réalisés par le CNOSB

Cette structure faîtière du sport au Burkina Faso appuie les disciplines olympiques à priori, mais elle soutient également de manière générale toutes les disciplines sportives pratiquées dans notre pays. On peut retenir entre autres aides, les bourses octroyées aux athlètes et aux dirigeants, les enveloppes allouées aux structures sportives pour la réalisation d'activités ou de compétitions sportives etc. A titre d'exemples, on note qu'en vue de préparer les athlètes et les entraîneurs pour les JO de 2020 à Tokyo au Japon, le CNOSB a reçu de l'aide du CIO ayant permis de former six (06) athlètes, soient deux (02) nageurs, deux (02) judokas, un (01) en taekwondo et deux (02) en athlétisme. Au plan des entraîneurs, quatre (04) ont été formés au Sport Académie en Suisse, deux (02) à Paisac au Canada et trente (30) ont été formés sur place par des experts internationaux. Il s'agit d'entraîneurs de lawn tennis, de tennis de table et de lutte.

On peut également citer l'accompagnement dans des formations en management sportif avec des cycles de formations en Cours Avancés en Management du Sport (CAMS) et en Master Exécutif en Management des Organisations Sportifs (MEMOS).

Grâce également au soutien du Japon qui a abrité les JO de 2020, le CNOSB a bénéficié d'une aide substantielle qui lui a permis la construction de son Siège et d'une salle polyvalente qui accueille régulièrement des compétitions des différentes fédérations et associations sportives. Comme la si bien souligné Compaoré (2012), la dimension internationale du sport exprime aussi la volonté des acteurs internationaux de proposer et de montrer au monde ce que leur pays, ses hommes et leur culture ont de meilleur. En effet la construction de la salle polyvalente par le Japon a permis la vulgarisation au Burkina Faso, des sports de combat japonais porteur de leur culture. En ce qui concerne le siège qui est un bâtiment R+3, sa réalisation a permis au CNOSB d'offrir des locaux aux fédérations sportives surtout celles des

disciplines dites Olympiques en guise de sièges. Ce regroupement de fédérations en un même lieu a favorisé le rapprochement entre elles mais aussi l'amélioration de leurs relations ainsi que la conservation de leurs archives. L'aide octroyée par le CIO a permis aussi la réalisation de deux (02) Centres appelés Centre Olympafrica dont un à Ouagadougou et un autre à Koudougou. Les efforts du CNOSB se lit également à travers la construction d'un hôtel sportif (un bâtiment de R+3) qui est présentement en sentier. Destiné à l'hébergement des athlètes lors des événements sportifs, les travaux du bâtiment avancent grâce aussi aux apports considérables du ministère en charge des sports.

Tableau 1 : La participation du pays aux Jeux Olympiques

Date	Ville	Participants	Discipline
1972	MUNICH	André Bicaba	Athlétisme
1988	SEOUL	Harouna Palé Check Siéno Alexandre Yougbaré Mariama Ouiminga	Athlétisme Athlétisme Athlétisme Athlétisme
1992	BARCELONE	Harouna Palé Franck Zio Patrice Zéba Brice Hien	Athlétisme Athlétisme Athlétisme Judo
1996	ATLANTA	Franck Zio Olivier Sanou Irène Tiendrébéogo Chantal Ouoba Idrissa Kaboré	Athlétisme Athlétisme Athlétisme Athlétisme Boxe
2000	SIDNEY	Idrissa Sanou Sara Tondé Drissa Tou Salif Ouiminga	Athlétisme Athlétisme Judo Boxe
2004	ATHENES	Idrissa Sanou Olivier Sanou Aïssata Soulama Mamadou Ouédraogo Anatou Ouélgo	Athlétisme Athlétisme Athlétisme Natation Judo
2008	BEIJING	Idrissa Sanou Aïssata Soulama Anatou Ouélgo Jacob Yougbaré Elisabeth Nikiéma Julien Ouédraogo	Athlétisme Athlétisme Judo Natation Natation Escrime
2012	LONDRES	Kobéané Gérard Koala Marthe yasmine C.	Athlétisme Athlétisme Natation Natation

		Ouédraogo Angelika Sita Sawadogo T. Thierry Nébié Sévérine	Judo
2016	RIO	Zango Hugues Fabrice Koala Marthe yasmine C. Ouédraogo Angelika Sita Sawadogo T. Thierry Sidibé Rachid Aboubacar R.	Athlétisme Athlétisme Natation Natation Judo
2020	TOKYO	Zango Hugues Fabrice Koala Marthe yasmine C Ouédraogo Angelika Sita Ouédraogo Adama Diallo Lucas Daumont Paul Sawadogo S. Faysal	Athlétisme Athlétisme Natation Natation Judo Cyclisme Taekwondo

3.3- Les insuffisances

Les multiples efforts consentis par le CNOSB dans le développement du sport national a permis la réalisation d'infrastructures sportives adéquates, l'appui à la mise en place des structures fédératives et un investissement dans le capital humain. Ces actions ont permis de porter haut le drapeau du Burkina Faso à l'échelle de la sous-région et à l'international comme l'illustre le sacre de la médaille de bronze en triple saut remporté aux JO 2020. Malgré ces exploits réalisés par le CNOSB, l'analyse des résultats de la recherche montrent des insuffisances qui minent la gestion de la structure. Il s'agit essentiellement du mode de gouvernance de la structure et de l'absence de politique dédiée à l'éclosion des sports et jeux de tradition du terroir burkinabè.

L'insuffisance constatée dans le mode de la gouvernance de la structure se caractérise par un déficit de communication en son sein. A ce sujet, Ouédraogo, président d'une fédération à discipline olympique et affiliée au CNOSB note que : « *malgré l'existence de moyens de communication sophistiquée, le CNOSB continue souvent d'utiliser le canal rudimentaire de transmission de courrier de main à main. Il ne possède pas de plateforme sur WhatsApp regroupant les fédérations affiliées* ». Sawadogo, un autre président de fédération ajoute : « *je n'ai jamais reçu un courrier du CNOSB par la voie des TIC, je me demande s'ils ont le e-mail de ma fédération.*

Souvent, il faut se rendre dans le groupe WhatsApp créé par le ministère en charge des sports pour consulter leurs informations ». Ces verbatim montrent qu'il existe un réel déficit de communication entre les fédérations et le CNOSB. Pourtant, l'information est vitale dans la bonne gouvernance d'une organisation en ce sens que les membres et les parties prenantes doivent être au même niveau d'information afin d'entretenir de bonnes relations basées sur la transparence et la responsabilité. Aussi, la communication permet-elle de s'accorder sur les valeurs organisationnelles que sont la vision, la mission, les buts, le plan stratégique, les objectifs opérationnels et les principales mesures de l'efficacité, la gestion des risques, le respect des lois, la comptabilité ainsi que le processus d'examen de la performance (Camy & Robinson, 2008).

A ces insuffisances constatées dans le mode de gouvernance de la structure, s'ajoute une absence de politique orientée vers le développement des jeux et sports endogènes du pays. Cela se lit dans la palette des fédérations sportives existant officiellement au Burkina Faso. Sur plus d'une trentaine de fédérations sportives que compte le pays, on note pratiquement l'absence de fédérations chargées du développement des disciplines sportives du terroir burkinabè. Pourtant, l'article n°10 des statuts du CNOSB stipule que le CNOSB doit favoriser la promotion sur le plan national, des disciplines sportives dites « traditionnelles ». Certes, la Fédération Burkinabè de Lutte (FBL) est souvent indexée comme une structure sportive chargée de la promotion des luttes du terroir mais une analyse approfondie montre le contraire, en ce sens qu'elle ne s'occupe que de la promotion des luttes olympiques (gréco-romaines, libres et féminines) et de la lutte africaine. En effet, toutes ces luttes olympiques sont des luttes importées. Quant à la lutte africaine, elle s'est éloignée de la vision des luttes traditionnelles des terroirs africains et particulièrement burkinabè. Du fait qu'elle est issue d'une codification suivant le modèle des sports olympiques, elle a donc perdu les valeurs cardinales des sociétés d'appartenance africaine que portaient les luttes de tradition des terroirs (Ouédraogo, 2022). Cela ne pourrait en être autrement dans la mesure où les activités sportives sont aujourd'hui très organisées, au point que l'adhésion au sport a pu être présentée vers 1965-1975 comme un symbole de conformisme et d'aliénation (Defrance, 2006). En effet, le sport moderne évolue en marge des sociétés africaines et perturbe inévitablement les cultures locales, en dépit des séminaires, des chartes et des manifestations organisées, pour donner du sens et de la signification au phénomène sportif (Gérard, 1996). Se pose ici alors la question de l'identité sportive africaine et particulièrement burkinabè que le CNOSB en tant que structure faitière du sport burkinabè se doit de revoir afin de promouvoir les jeux et sports des terroirs porteurs de nos valeurs endogènes.

Conclusion

Dans ce travail de recherche, nous avons choisi d'appréhender la part contributive du CNOSB dans le développement et la promotion du sport au Burkina Faso. Parti d'une exploitation documentaire et des entretiens auprès

du public cible, nous avons pu nous rendre compte que cette structure faitière du sport au Burkina Faso œuvre depuis sa création au développement du sport au Burkina Faso grâce en partie aux retombées de la coopération internationale. Il œuvre au renforcement du capital humain, à la réalisation des infrastructures sportives, à l'appui à la création des structures sportives et à la participation régulière du pays aux JO en passant par la préparation des athlètes et des dirigeants. Tous ces efforts que consent le CNOSB a permis de vaincre le signe indien en obtenant désormais la médaille de bronze avec Hugues Fabrice ZANGO en triple sauts lors des JO de 2020 à Tokyo. Cependant, l'analyse de sa configuration ainsi que sa dynamique interne laissent entrevoir des insuffisances relatives à son mode de gouvernance qui se double d'une absence de politiques orientées vers le développement des activités ludomotrices du terroir burkinabè. La recherche suggère à la structure le renforcement de sa culture managériale en intégrant le e-management et la prise en compte des jeux et sports des terroirs burkinabè porteurs de nos valeurs endogènes.

Bibliographie

- Attali Michaël** (2004), *Le sport et ses valeurs*, ed. La Dispute, Paris France
- Bayle Emmanuel et Madella Alberto** (2002), *Development of a taxonomy of performance for national sport organizations*. *European Journal of Sport Science*, 2(2), pp. 1-21.
- Burkina Faso, Décret n°2017-1254/PRES/PM/MSL/MINIFID** du 28 décembre 2017 portant adoption de la politique nationale des sports et des loisirs pour la période 2016-2020.
- Camy Jean et Robinson Leigh** (2008), *Gérer les organisations sportives olympiques*. Olympic Solidarity, solidary@olympic.org
- Comité International Olympique** (2020), *Dépliant Programmes Mondiaux 2020 de la SO*, Lausanne Suisse.
- Compaoré Delphine** (2012), *Analyse de la place de l'Afrique dans la coopération internationale : l'exemple de la politique sportive de France en Afrique – Burkina Faso (1960 – 2010)*. (Thèse de doctorat en ligne) Université Paris Sud, <https://tel.archives-ouvertes.fr>
- Defrance Jacques** (2006), *Sociologie du sport*, ed. La Découverte.
- Gérard Mamoudou** (1996), *Sport et changement socio-culturels au Bénin cas du Borgou*. [Thèse de doctorat non publié]. Université Joseph Fourier.
- Ouédraogo Boukaré** (2022), *Techniques du corps et changement socioculturel au Burkina Faso : des luttes de tradition san et gurunsi face à la lutte africaine sportivisée*. [Thèse de doctorat en cotutelle non publiée]. Université d'Abomey-Calavi, Université Joseph Ki-Zerbo.
- Winand Mathieu** (2009), *Déterminants de la performance organisationnelle des fédérations sportives : une analyse comparée des ligues sportives de la communauté française de Belgique*. (Thèse de doctorat) Louvain-La-Neuve.
- Zongo Charles** (2015), *L'Histoire du sport au Burkina : les pratiques sportives de la Haute-Volta au Burkina Faso*, ed. Sancofa et Gurli, Ouagadougou, Burkina Faso.